



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Conseil de sécurité

Débat public : la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Déclaration de la Suisse

Lue par Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint

New York, le 20 janvier 2025

Monsieur le Président,
Excellences,

Nous félicitons l'Algérie de sa présidence du mois de janvier et la remercions pour l'organisation de ce débat public.

La Suisse salue l'accord conclu le 15 janvier pour notamment un cessez-le-feu à Gaza, la libération des otages et une augmentation significative de l'aide humanitaire. Nous saluons les efforts inlassables de médiation des Etats-Unis, de l'Egypte et du Qatar. Nous reconnaissons également le rôle central du CICR en tant qu'intermédiaire humanitaire neutre.

Il était grand temps qu'un cessez-le-feu soit mis en place après 15 mois d'effroyable violence qui a coûté la vie à des dizaines de milliers de civils, dont d'innombrables enfants. Nous appelons les parties à mettre en œuvre cet accord de bonne foi et de manière intégrale afin que toutes les phases puissent être réalisées et qu'un terme définitif soit mis à cette guerre.

Dès le 7 octobre 2023, la Suisse a fermement condamné les actes de terreur et la prise d'otages perpétrés par le Hamas. En tant que membre de ce Conseil, aussi à la lumière de la guerre à Gaza, nous nous sommes engagés pour un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent, pour la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages, pour le respect du droit international, notamment du droit international humanitaire et des droits de l'homme, y inclus la protection des civils et l'accès humanitaire à et dans Gaza. La Suisse a sans relâche insisté sur la mise-en-œuvre des résolutions de ce Conseil.

La réponse humanitaire doit pouvoir être considérablement augmentée afin de répondre aux besoins immenses de la population. La facilitation de l'accès humanitaire rapide, sûr et sans entraves est une obligation en vertu du droit international humanitaire. Les parties doivent lever tous les obstacles. Cela comprend l'accès à et la distribution dans Gaza.

La Suisse appelle les parties à respecter leurs obligations relatives à la protection des civils, y compris du personnel humanitaire, ainsi que des infrastructures civiles, comme le rappelle la résolution 2730 de ce Conseil. Nous condamnons toutes attaques à leur encontre, y compris les tirs israéliens qui ont touché un convoi du PAM le 5 janvier à Gaza.

La Suisse reste très préoccupée par les conséquences des lois adoptées par la Knesset le 28 octobre 2024 contre l'UNRWA, dont le mandat a été défini par l'Assemblée générale. Ces lois sont en grande partie incompatibles avec les obligations d'Israël en vertu du droit international. La Suisse rappelle qu'en tant que Puissance occupante, Israël est notamment tenu d'assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires et en médicaments de la population du Territoire palestinien occupé. L'UNRWA y pourvoit des services de base et quasi-étatiques. Elle est un acteur humanitaire indispensable, précisément au moment de mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu.

La mise en œuvre des résolutions de ce Conseil et des accords entre parties – comme l'Accord de désengagement de 1974 sur le Golan occupé, ou l'accord ayant conduit à la cessation des hostilités entre Israël et le Liban du 27 novembre dernier – est indispensable pour la désescalade et la paix. La Suisse soutient le rôle clé de l'ONU, de ses agences humanitaires, missions de paix et Envoyés spéciaux dans la région.

Monsieur le Président,

La Suisse est profondément préoccupée par les niveaux records de violence en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Nous condamnons toutes les violences contre les civils et les biens civils, y compris les violences continues de colons contre des civils palestiniens ainsi que l'attaque contre des civils israéliens dans un bus le 6 janvier. Tous les auteurs de tels actes doivent être traduits en justice.

L'occupation israélienne, en cours depuis 1967 est illégale, comme l'a constaté la Cour internationale de justice, et doit cesser dans les plus brefs délais. Elle est un obstacle majeur à la solution à deux Etats, qui est la seule option pour Israéliens et Palestiniens de vivre côte-à-côte en paix, en sécurité et dans la dignité, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international.

La conclusion de l'accord du 15 janvier et le début de sa mise en œuvre ne constituent qu'une première étape, attendue depuis longtemps. Les parties doivent enfin s'engager pour rétablir une perspective politique.

Nous espérons que le Conseil de sécurité saura faire appliquer ses propres résolutions en la matière et contribuer à façonner un processus de paix dont la région et le monde ont désespérément besoin.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr. President,
Your Excellencies,

We congratulate Algeria on its presidency in January and thank it for organising this open debate.

Switzerland welcomes the agreement reached on 15 January for, in particular, a ceasefire in Gaza, the release of hostages and a significant increase in humanitarian aid. We salute the tireless mediation efforts of the United States, Egypt and Qatar. We also recognise the central role of the ICRC as a neutral humanitarian intermediary.

A ceasefire is long overdue after 15 months of appalling violence that has claimed the lives of tens of thousands of civilians, including countless children. We call on the parties to implement this agreement in good faith and in a comprehensive manner so that all the phases can be completed and a definitive end can be put to this war.

Since 7 October 2023, Switzerland has strongly condemned the acts of terror and hostage-taking perpetrated by Hamas. As a member of this Council, also in the light of the war in Gaza, we are committed to an immediate, unconditional and permanent ceasefire, to the immediate and unconditional release of all hostages, and to respect for international law, in particular international humanitarian law and human rights law, including the protection of civilians and humanitarian access to and inside Gaza. Switzerland has relentlessly insisted on the implementation of the Council's resolutions.

The humanitarian response must be considerably increased in order to meet the immense needs of the population. Facilitating rapid, safe and unhindered humanitarian access is an obligation under international humanitarian law. The parties must remove all obstacles. This includes for access to and distribution inside Gaza.

Switzerland calls on the parties to respect their obligations relating to the protection of civilians, including humanitarian personnel, and civilian infrastructure, as recalled in Resolution 2730 of this Council. We condemn all attacks against them, including the Israeli fire that hit a WFP convoy in Gaza on 5 January.

Switzerland remains very concerned about the consequences of the laws adopted by the Knesset on 28 October 2024 against UNRWA, whose mandate was defined by the General Assembly. These laws are largely incompatible with Israel's obligations under international law. Switzerland recalls that, as the occupying power, Israel is obliged in particular to ensure the provision of foodstuffs and medicines to the population of the Occupied Palestinian Territory. UNRWA provides basic and quasi-state services there. It is an essential humanitarian player, particularly at a time when the ceasefire agreement is being implemented.

The implementation of Council resolutions and agreements between the parties - such as the 1974 Disengagement Agreement on the occupied Golan Heights, or the agreement that led to the cessation of hostilities between Israel and Lebanon on 27 November - is essential for de-escalation and peace. Switzerland supports the key role of the UN, its humanitarian agencies, peace missions and Special Envoys in the region.

Mr President,

Switzerland is deeply concerned by the record levels of violence in the West Bank, including East-Jerusalem. We condemn all violence against civilians and civilian property, including continued settler violence against Palestinian civilians and the attack on Israeli civilians in a bus on 6 January. All perpetrators must be brought to justice.

The Israeli occupation, which has been ongoing since 1967, is illegal, as the International Court of Justice has found, and must end as soon as possible. It is a major obstacle to the two-state solution, which is the only option for Israelis and Palestinians to live side by side in peace, security and dignity, within secure and recognised borders, in accordance with international law and internationally agreed parameters.

The conclusion of the 15 January agreement and the start of its implementation are only a first step, long overdue. The parties must finally commit themselves to restoring a political perspective.

We hope that the Security Council will enforce its own resolutions in this regard and help shape a peace process that is desperately needed in the region and around the world.

Thank you.